

16<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
5 AU 16 MAI 2008

Déclaration de  
**M. Essowè OURO-DJERI,**  
Directeur de Cabinet  
au Ministère de l'Environnement,  
du Tourisme et des Ressources  
Forestières du Togo

Monsieur le Président,

Au prime abord, le Togo présente ses vives condoléances aux peuples amis de Myanmar et de la République Populaire de Chine successivement touchés par des calamités naturelles. En second lieu, il s'associe à la Déclaration d'Antigua-et-Barbuda faite au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Monsieur le Président, les thématiques retenues pour les discussions au cours de cette 16<sup>e</sup> session de la Commission du Développement Durable sont une partie intégrante de la politique agricole et de la stratégie de réduction de la pauvreté du Togo, un pays comme vous le savez est confronté presque aux mêmes adversités que celles des régions sahéniennes et ce en raison de sa proximité notamment par sa partie septentrionale, avec le Sahel.

En effet, le Togo vis-à-vis duquel toute la communauté internationale a repris sa coopération pleine et entière aux lendemains des élections législatives transparentes et démocratiques du 14 octobre 2007, a opté, à travers sa politique agricole pour une meilleure productivité agricole en vue d'assurer son autosuffisance et sa sécurité alimentaires. A preuve, l'Etat, à travers ses structures techniques, assure l'encadrement du monde paysan tant pour la production vivrière que pour la restauration forestière au cours de la Journée de l'Arbre fixée au 1<sup>er</sup> juin de chaque année.

Mieux encore, il a acquis soixante (60) tracteurs agricoles auxquels vont s'ajouter cette année cent (100) autres en vue d'alléger la pénibilité du labour par la houe en milieu paysan et aussi d'augmenter les superficies emblavées qui sont aujourd'hui de 1,3 million d'ha contre 3,6 millions d'ha de superficies cultivables.

Au plan de sa politique de réduction de la pauvreté, de grands chantiers sont en cours d'exécution. Il s'agit notamment de la poursuite de la construction et de l'équipement des écoles, des centres de santé en milieu rural en vue de rapprocher ces infrastructures des populations bénéficiaires, de la densification et de la réparation du réseau routier.

Au plan énergétique, le pays, suite aux difficultés d'approvisionnement en énergie hydraulique à partir des pays voisins, est en train de se doter de groupes électrogènes mais aussi de se tourner vers la production d'énergies renouvelables en vue d'assurer son autonomie énergétique.

Quant au secteur de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, le Gouvernement lui reconnaît son caractère porteur. Aussi il n'hésite pas à offrir toutes les facilités nécessaires tels que le code des investissements très attractif en cours d'adoption, la promotion de l'écotourisme aux fins de créer des emplois et de réduire la pauvreté.

Tel est, Monsieur le Président, un ensemble non exhaustif d'actions menées par le Gouvernement Togolais en vue d'assurer un développement durable au profit des populations. Mais, je dois avouer que cela nécessite d'énormes moyens, notamment financiers, au point que le Gouvernement Togolais, à lui seul ne peut les assurer. Aussi, cette tribune m'offre t-elle l'occasion de lancer un vibrant appel à toute la communauté internationale en vue d'accompagner notre pays le Togo dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement OMD).

Merci pour votre attention.